

Compte rendu définitif de la Plénière du 23 Avril 2018

Liste des présents : Anisa G, Françoise Rovere, Thierry Lambert, Gracia, Lydie Thibault, Philippe Perrin, Bernard Duvert, Jacqueline et Pierre Le Breton, Jean-Luc Pujols, Jean-Paul Gady, Patricia Lambert, Serge Pertuis, Jean-Yves Guillot, Michel Thévenon, Marie-Jo Ferré, Christine Arnaud, Martine François, Rafaëlle Lemardeley, Perrine Lemardeley, Sophie Anquetil.

Introduction sur le budget 2018,

A mi avril, Il manque 4.000 € si on veut boucler le budget sans toucher à nos réserves, sinon il manque 2.000 €, si nous ne les trouvons pas nous serons dans le rouge.

Approbation du CR de la plénière du 18 Décembre dernier.

Approuvé sans réserve

Cotisation 2019, la question est : devons-nous l'augmenter ou pas. Il est décidé qu'elle restera inchangée, on peut simplement ajouter sur les adhésions 10 € minimum. Une précision est apportée concernant le tarif dit « famille ». Dans ce tarif (15€) sont inclus les jeunes majeurs à charge.

Bernard rappelle que nous sommes 193 adhérents au Café Pluche.

Prise en charge par le café du repas des Fêtes nautiques

Nous devons donner une réponse à la mairie, impérativement pour la fin de la semaine. Le comité des fêtes a précisé que si nous acceptons, nous aurions en charge les deux repas du dimanche (midi et soir) ainsi que les deux repas du lundi (midi et soir).

Pour rappel les dates sont le 26 et 27 août prochains.

Le dimanche soir est le repas le plus important puisque c'est la soirée du feu d'artifice. Le lundi soir est le repas pour les bénévoles, commandé à l'avance. Le lundi midi est en général plutôt creux.

Le Comité des Fêtes et la mairie, prennent en charge les deux repas du samedi et pour ce faire vont louer du matériel de cuisine, dont nous pourrons disposer après.

Le volant de bénévoles du Café Pluche est estimé à une quarantaine max de personnes bénévoles pour assurer les 4 repas avec les rotations. Il est suggéré un noyau opérationnel de 5 personnes pour l'organisation et la gestion, puis des équipes de 5 à 7 personnes par repas.

Problème de la chambre froide, il est envisagé de louer une camionnette frigorifique.

Il est soulevé le problème de la prise de risque pour le Café à tous points de vue y compris au niveau de la météo, problème aussi de crédibilité vis-à-vis de la mairie si on assure pas .

On envisage un bénéfice pour le café de 2.000 €, la question se pose, pour 40 bénévoles est ce que c'est suffisant ? Pour certains la réponse est non.

Il faut aussi prendre en compte les contraintes réglementaires. Par exemple si on fait plus de 200 couverts il faut faire une déclaration aux services vétérinaires. Contraintes au niveau des repas, pas de plats en sauce, pas de crème, stand protégé de la contamination, vitrines réfrigérées à 2° etc ...

Une idée est émise de ne prendre en charge qu'un repas, il faut poser la question à la mairie.

Autre suggestion alternative proposée : le Café pourrait prendre un traiteur pour les 4 repas. Le traiteur reverserait au Café 2 € par couvert, nous assurerions le service, le débarrassage et le nettoyage.

Il nous a été demandé jusqu'à présent à ce que le Café soit fermé pendant les 3 jours, pourquoi cette obligation ? (*Après vérification hors réunion aucune interdiction n'existe et le café peut être ouvert*)

Un vote est réalisé pour définir si le café est d'accord pour proposer la solution alternative à la mairie et au comité des fêtes

Abstentions	:	7
Contre	:	1
Pour	:	11

Les bénévoles qui prévoient d'être présents pour les 3 jours : 16

la solution alternative est donc adoptée, Françoise Rovere est en charge de la proposer au Comité des Fêtes et la mairie. Elle se charge de trouver un traiteur et négocier les conditions. Un des arguments pourrait être que cette année nous prenons un traiteur pour nous former.

Concernant l'ouverture du Café, il est décidé que nous ouvrirons de la manière habituelle, ni plus ni moins.

ODJ et date de la prochaine plénière.

L'ODJ sera comme suit :

- problématique des bénévoles avec clarification au niveau du système des jetons
- réfléchir pour améliorer le fonctionnement et l'organisation du Café
- appropriation des lieux

- la date de la prochaine plénière est fixée le 28 Mai à 19h30

Pérennité du Café, quoi faire ?

Piste des repas : Patricia suggère la création d'une commission « cuisine » selon un concept taverne.

On pourrait envisager 20 couverts/ semaine sur une fréquence à définir. 4 € de marge par couvert, on arrive à un résultat de 80 €/semaine x 40 semaines donne un résultat de 3.200 € par an.

La question est posée concernant les tickets restaurants et les chèques vacances, comment s'affilier ? Christine essaye de trouver une réponse.

Ce groupe de travail fait appel à candidature pour des binômes.

Adhésions de passage

Pour les gens qui souhaitent venir manger, ils doivent être inscrits sur un cahier spécifique, on y inscrit leur nom, prénom, ville et coordonnées s'ils sont d'accord, ce qui nous permet de les mettre sur une liste de diffusion de nos activités.

Cette adhésion est libre, les gens donnent à leur bon vouloir.

Pour les soirées et concerts, nous restons à une adhésion de passage de 2 €, ceci est un simple rappel.

Subventions

Des subventions ayant été accordées par la Communauté de Communes et le Conseil Départemental pour aider la création d'un "tiers-lieu" à St Sulpice de Roumagnac, sur les conseils des Maires d'Epeluche et Chasseigne, le café pourrait demander une subvention équivalente (2500€). Christine est chargée d'instruire cette demande de subvention de fonctionnement auprès de la Communauté de Communes et le Conseil Départemental en préparation du budget 2019

De membres de l'assemblée signalent leur désaccord sur le principe des subventions en général et dans ce contexte politique en particulier.

Un membre précise que s'il est contre les subventions de fonctionnement il est d'accord pour les subventions "culturelle"

Il est dit que demander des subventions c'est aussi s'assurer un positionnement, une visibilité et exister comme entité au sein du territoire.

Seule contrainte pour ces « subventions de fonctionnement » parution dans 3 journaux. Les AG sont ouvertes à tout le monde.

Il n'y a aucune contrepartie.

On peut selon le même principe demander des subventions de fonctionnement à l'ensemble des entités territoriales.

Un membre s'exprime « il est de l'honneur du Café de se bouger pour assurer le financement du fonctionnement du Café »

Un autre membre trouve contre productif de ne pas vouloir assurer les frais de fonctionnement par des subventions et ainsi avec nos ressources propres de pouvoir proposer des animations qui ne rapportent pas forcément beaucoup et de permettre de maintenir des tarifs bas pour pouvoir accueillir même les plus modestes

Vote pour valider ou pas le principe des demandes de subventions en fonction bien sûr du critère contrepartie ou pas.

Contre	:	3 +2
Abstentions	:	2
Pour	:	13

Il est donc acté le principe que le café puisse instruire des demandes de subvention et les accepter ou non selon le critère des contreparties demandées

La réunion se termine à 22h30.